



Règles :

La régate sera régie par les « Instructions de courses en vigueur du CVDM », telles que modifiées par cet avis de course.

Éligibilité :

Tout voilier participant doit avoir un handicap PHRF de l'ARVSL valide; si vous n'avez pas d'handicap communiquer avec l'handicapeur du Club (handicapeur@lecvdm.ca) qui pourra vous assigner un handicap.

Le formulaire d'inscription pour les régates du club doit être rempli; il se trouve dans la section « Régates » du site web du club. Aussi disponible dans le babillard du club, espace « régate »
Au moins un membre de l'équipage doit être membre du CVDM.

Date :

Samedi le 12 juillet 2025.

Parcours et réunion des barreurs

Une réunion d'information pour les barreurs se tiendra à **10h15 à l'entrée des quais.**

Lors de cette réunion, le choix du parcours de la journée sera fait, par les participants, parmi les parcours long ou court.

PARCOURS 1 long	PARCOURS 2 court
Départ : entre la bouée Blanche et la bouée rouge H à tribord	
H33 à tribord CAD à bâbord H33 à bâbord P à bâbord K à tribord	K à bâbord P à bâbord K à tribord
Arrivée: entre la bouée Blanche et la bouée rouge H à bâbord	

Selon les conditions météo, la décision d'utiliser le spi ou non doit être prise.

Il n'y aura pas de bateau comité pour faire le départ ou l'arrivée, chaque participant doit prendre note de son temps au départ et à l'arrivée et l'envoyer à l'adresse regate@lecvdm.ca en indiquant le nom du bateau et le numéro de voile (si possible).

Les participants sont invités à se rencontrer dans le gazebo après la course pour comparer leurs temps et expériences.

Heure de départ :

Les participants peuvent coordonner la séquence de départ de façon ad hoc sur l'eau en communiquant sur leur VHF canal 69. L'utilisation du moteur est permise jusqu'à une (1) minute avant le départ.

Flotte voile blanche: La ligne de départ doit être prise entre **11h05 et 11h15**.

Si un voilier franchit la ligne de départ après l'heure du départ, le temps utilisé pour calculer son temps de course sera néanmoins l'heure du départ officiel plus 10 minutes.

(Ex : franchi la ligne après 11 h 15, lors d'un départ effectué à 11h05, son temps de départ utilisé sera néanmoins 11h15)

Flotte avec spinnaker: La ligne de départ doit être prise à **11h20**. Si un voilier franchit la ligne de départ après l'heure du départ, le temps utilisé pour calculer son temps de course sera néanmoins l'heure du départ officiel.

Temps limite :

Si aucun bateau n'a pu contourner la première bouée du parcours 45 min après le départ, la course est annulée.

Si aucun voilier n'a pu compléter le parcours dans le temps limite de 5 heures après le départ, la course sera annulée.

Un bateau qui abandonne doit le signaler aussitôt que possible via VHF canal 69.

Classement :

Deux classements seront établis avec les handicaps PHRF, soit une flotte voile blanche et une flotte avec spinnaker.

Pour les fins du classement, le système 'low point' sera utilisé.

Prix :

Des prix seront attribués aux concurrents terminant en 1^{re}, 2^e et 3^e places de chacune des flottes.

Si trois voiliers sont éligibles, deux prix seront remis (1^{re} et 2^e). Si deux voiliers sont éligibles, un prix sera remis (1^{re}).

Aucun prix ne sera remis s'il y a seulement un seul voilier éligible dans la flotte.

Assurance :

Les participants sont responsables de s'assurer adéquatement pour couvrir les dommages à un tiers durant l'événement. L'organisation n'accepte aucune responsabilité de vérifier que le participant est bien assuré.

Décharge de responsabilité :

Les compétiteurs participent à la régate à leur propre risque. Voir règle 4 : Décision de courir.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.